

*Association des industries aéronautiques et du transport aérien.*—Les écoles d'aviation commerciale qui sont membres des associations des industries aéronautiques et du transport aérien se chiffrent par 94 le 31 mars 1949. Les inscriptions y sont de 1,803, contre 1,558 l'année précédente. Ces écoles fournissent 39,114 heures de vol d'instruction durant l'année et utilisent 247 appareils.

**Accords aériens internationaux.**—Le rôle du Canada dans le domaine de l'aviation de même que sa situation géographique exigent qu'il collabore avec les autres nations qui s'occupent d'aviation civile internationale. Le Canada a joué un rôle important dans les discussions initiales qui ont donné naissance à l'organisation de l'aviation civile internationale, généralement connue sous le nom de l'O.A.C.I., dont le siège est maintenant à Montréal. Le Canada a participé activement aux délibérations de l'O.A.C.I. et de ses nombreuses commissions; il a ainsi bénéficié des connaissances aussi bien que de l'expérience de tous les États membres en ce qui concerne les aspects techniques et économiques de tous les stades de l'aviation civile.

Ces dernières années, le Canada a signé les accords ci-dessous concernant l'aviation civile:—

Échange de notes (28 juillet 1938) prenant acte d'un accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la navigation aérienne. (Exécutoire le 1<sup>er</sup> août 1938.)

Échange de notes (28 juillet 1938) prenant acte d'un accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la délivrance de certificats de capacité ou de licences pour le pilotage d'aéronefs civils. (Exécutoire le 1<sup>er</sup> août 1938.)

Échange de notes (28 juillet 1938) prenant acte d'un accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant les certificats de navigabilité pour exportation. (Exécutoire le 1<sup>er</sup> août 1938.)

Mémoire de l'accord entre le Canada et Terre-Neuve concernant l'établissement d'une base aérienne à Goose-Bay (Labrador). Signé à Saint-Jean (T.-N.), le 10 octobre 1944.

Échange de notes (17 février 1945) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique prenant acte d'un accord sur les transports aériens civils. (Exécutoire le 19 février 1945.) (Accord de New-York.)

Échange de notes (10 et 12 avril 1947) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique visant à modifier l'échange (17 février 1945) entre les deux pays de notes prenant acte d'un accord sur les transports aériens civils.

Accord concernant les services aériens entre le Canada et le Royaume-Uni. Signé aux Bermudes, le 21 décembre 1945.

Accord concernant les services aériens entre le Canada et l'Australie. Signé à Ottawa, le 11 juin 1946.

Accord entre le gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve au sujet des transports aériens entre le Canada et Terre-Neuve. Signé à Saint-Jean (T.-N.), le 29 juillet 1946.

Accord entre le gouvernement du Canada et celui du Portugal au sujet des services aériens entre les territoires canadien et portugais. Signé à Lisbonne, le 25 avril 1947.

Échange de lettres (31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1947) entre le Canada et le Royaume-Uni constituant un accord relatif à l'octroi aux lignes aériennes de droits de trafic dans les îles Fidji et Canton.

Accord entre le gouvernement du Canada et celui de la Suède au sujet des services aériens entre les territoires canadiens et suédois. Signé à Ottawa, le 27 juin 1947.

Échange de notes (27 et 28 juin 1947) entre le Canada et la Suède visant à remplacer l'accord relatif aux services aériens entre les territoires canadien et suédois, daté du 27 juin 1947.

Accord entre le Canada et le Royaume-Uni concernant l'établissement de communications aériennes entre le territoire du Canada et les territoires du Royaume-Uni dans l'Atlantique-Ouest et les régions des Caraïbes. Signé à Ottawa, le 17 juillet 1947.

Accord entre le Canada et l'Irlande au sujet des services aériens entre ces deux pays (signé à Dublin, le 8 août 1947) et échange de notes (19 avril, 31 mai et 3 juin 1948) visant à modifier l'accord.